

✦ Recourir aux dispositifs de formation et optimiser les financements associés

Objectifs et programme de la formation

Tout employeur, peu importe la taille de sa structure, doit assurer l'adaptation des salariés (quel que soit le type contrat) à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations. Dans ce cadre, il dispose d'un arsenal de dispositifs de formation et de financement associés, mobilisables en fonction du besoin identifié et des publics/situations d'emploi visés. Par ailleurs, la formation des salariés soulève de nombreuses questions pratiques liées à l'impact qu'elle peut avoir sur le contrat de travail. En parallèle, les structures sportives peuvent également être amenées à recourir à l'alternance. Cette formation permettra aux employeurs de recourir aux dispositifs de formation dans le respect des règles légales et conventionnelles applicables, et de mobiliser les financements associés, en répondant aux objectifs suivants :

✦ Identifier les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle

- Identifier les acteurs et interlocuteurs du champ de la formation professionnelle
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de financement de la formation professionnelle
- Appréhender les dispositifs de formation mobilisables en fonction des besoins identifiés et des publics/situations d'emploi visés et bénéficier des financements optimum associés

✦ Mettre en œuvre opérationnellement la formation professionnelle dans sa structure

- Organiser le départ en formation (entretien professionnel, clause de dédit formation, obligations du salarié et de l'employeur)
- Gérer l'impact du départ en formation sur la relation de travail salariée (rémunération, décompte du temps de travail, etc.)

✦ Conclure et gérer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation



Public concerné

Dirigeants bénévoles ou salariés, chargés de gestion du personnel, chargés de gestion de paie



Prérequis

Avoir suivi la formation « Comprendre les enjeux d'une relation de travail salariée : les bases de la fonction employeur dans le sport » ou avoir une connaissance du cadre général du contrat de travail et de la définition du salariat



Durée

7 heures réparties sur une journée ou deux demi-journées



Moyens pédagogiques

Face à face pédagogique, support écrit, cas pratiques



Modalités d'évaluation

Autoévaluation en amont et en aval, et questionnaire de satisfaction

